



Avis motivé sur le volet formation du CSEC du 27 septembre 2023

Les élus cgt tiennent à souligner toute l'importance politique et financière des sujets de la formation professionnelle qui a toute sa place dans la QVCT et donc sur l'attractivité du secteur et plus précisément de l'association. Nous regrettons que l'ensemble des membres de la commission ne prennent pas toute la mesure de l'importance de ce sujet.

Nous regrettons que l'employeur ne laisse pas suffisamment de tps à la com pour étudier l'ensemble des sujets liés à la formation pro et qu'il cantonne la com uniquement sur le PDC des délégations.

Les élus CGT notent que des enveloppes complémentaires sont trouvées afin d'honorer plus de demandes que les années précédentes.

Le PDC présenté en 2023 paraît positif dans son ensemble, il répond à un grand nombre de demande de formation, cependant nous pointons que ce plan nous a été présenté incomplet et avec beaucoup d'incohérences (erreurs dans la dénomination des régions, manque d'information sur les montants de formation, pas de mention des postes occupés par les salariés, présence de salariés du médico-social sur le PDC des délégations etc...) ces différents points auraient pu être éclairés si les élus avaient accès au logiciel Talensoft.

L'utilisation de l'enveloppe des 500 000 n'a pas été présentée, les élus CGT le regrettent.

Le PDC doit être coconstruit employeur salariés et représentant du personnel en tenant comptes des souhaits et projets des salariés et non pas uniquement des projets de l'association.

Il semblerait que ce plan implique malheureusement peu les salariés et les représentant.

La délégation CGT émet un avis favorable.